

CONTRE CETTE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES
RASSEMBLEMENT UNITAIRE
SUD EDUCATION-SOLIDAIRES/ SNUipp-FSU/SNUDI-FO
MERCREDI 29 JANVIER
Devant la DASEN 94 (ex-IA)
10H30.

Immeuble Saint-Simon
68 avenue du Général de Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX

Dans un courrier du 6 janvier, Mme la DASEN écrit un courrier aux écoles à propos des rythmes scolaires.

Plusieurs remarques s'imposent :

- Aucune étude scientifique n'a pu établir le lien entre réussite scolaire et rythmes scolaires.
- Effectivement il y a une forte corrélation entre les écarts de réussite scolaire et les « écarts sociaux ». Est-ce qu'une « réforme » dont le financement des activités périscolaires repose sur les communes est de nature à réduire les inégalités sociales ? **Chacun sait qu'en plus des inégalités sociales s'ajoutent les inégalités territoriales.**
- Mme la DASEN omet de parler des risques liés la territorialisation de l'école. **Les projets éducatifs territoriaux peuvent permettre aux maires de s'ingérer dans les choix pédagogiques des équipes.**
- Même si la journée scolaire peut être parfois un peu raccourcie, la journée de l'enfant risque d'être elle plus longue et surtout beaucoup plus destructurante : rythmes scolaires variables d'un jour à l'autre, confusion entre le scolaire et les périscolaire etc. **Le temps scolaire n'est-il pas d'abord un problème de contenu, de conditions des apprentissages, de formation des enseignants etc. ?**
- Dans cette sollicitation aux conseils d'écoles, quel rôle veut-on faire jouer aux directrices et directeurs ? **Être les « chevilles ouvrières » d'une contre-réforme rejetée par une large majorité des enseignants, des parents d'élèves et des personnels territoriaux ?**

Alors oui, une mobilisation intense et collective en faveur d'un système éducatif public, égalitaire et démocratique est nécessaire.

Pour saisir collectivement cette chance de transformer l'école, il faut parler des choses sérieuses :

- **Abaisser les effectifs par classe**
 - o **15 maxi en toute petite section.**
 - o **18 maxi en ZEP et 24 maxi en zone « banale ».**
- **Rétablissement de tous les postes RASED supprimés, création de tous les postes nécessaires.**
- **5 enseignants-es pour 4 classes.**
- **Classement Education Prioritaire pour les écoles situées en quartiers populaires.**
- **Création des postes d'assistantes sociales, d'infirmières et de médecins scolaires.**
- **Refonte des programmes.**
- **Relance d'une vraie formation initiale et continue.**

SUD EDUCATION 94
10 janvier 2014